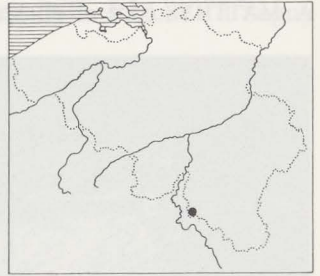


A. MATTHYS

## Le «Tchesté de la Rotche» à Sugny 4 (com. de Vresse s/ Semois)



Les travaux de la campagne de fouilles de 1985, au «Tchesté de la Rotche» à Sugny, ont permis d'examiner, en partie, les secteurs orientaux et méridionaux, au pied du piton rocheux qui porte le château<sup>1</sup>.

Une bande de schiste aplanie y forme une avancée en bout d'éperon, en direction de la vallée et à l'opposé

de la basse-cour; large d'à peine une douzaine de mètres, cette langue de roche s'étale entre le fossé creusé au bas du mamelon fortifié et la pente naturelle dévalant vers le confluent (fig. 1 et 5). Au nord-est, au bout de cette plate-forme schisteuse surélevée à laquelle on accédait autrefois par une échelle de plus de 2 m (fig. 1:1), une aire fut établie, avec soin, dans ce qui semble devoir être interprété comme un embryon de fossé (fig. 1 et 2:2) dont le projet initial fut ramené, par la suite, à de plus modestes proportions (fig. 1:C). Dans cet espace excavé, ne dépassant pas 0,65 m de profondeur, sont conservées les traces recti-

1 Fouille réalisée grâce à la collaboration des Ministères de l'Emploi et du Travail et du Budget, de l'Office national de l'Emploi et de l'Administration communale de Vresse s/Semois (C.M.T., T.C.T.). Pour les campagnes précédentes voir: Matthys 1983, Matthys 1984, Matthys 1985.



1 Plan général des fouilles (extrait): A: maison, B: Grubenhäuser, C: fossé.





2 Vue oblique de la maison (A), vers l'est.

lignes de faibles dénivellations, aptes à recevoir les sablières basses d'une construction en bois (fig. 1 et 2:A), posées, au sud, sur un solin de pierres sèches destinées à compenser les irrégularités de la roche (fig. 1 et 2:3). Cette maison de plan rectangulaire, orientée selon un axe nord-est/sud-ouest, mesure 8,55 m sur 6,15 m et délimite un espace intérieur estimé à 45,50 m<sup>2</sup>. Deux traces de cloisons longitudinales et parallèles semblent devoir diviser la pièce, du moins au nord-est, en trois travées d'inégales largeurs. L'entrée tournée vers l'intérieur de la fortification s'ouvrait à l'extrémité du long côté occidental (fig. 1 et 2:4). Le seuil extérieur de cette porte, large de 0,98 m, se situe à 0,65 m plus bas que l'intérieur du bâtiment. La dénivellation devait être compensée par une rampe de terre, voire quelques marches de bois; la roche ne présentant pas, en cet endroit, les traces d'usure normales pour un tel passage. Toute la paroi orientale reposait sur une sablière basse, elle-même posée sur la roche, à un niveau plus élevé que la paroi septentrionale. La différence de niveau ne permettant pas l'emboîtement direct, un pieu vertical placé à la charnière de l'angle apportait là une solution satisfaisante (fig. 1 et 2:5).

Les poutres de l'armature de cette construction ne devaient guère dépasser 0,25 m de largeur (fig. 3, 4). La hauteur des parois peut également, grâce à un heureux concours de circonstances, être supputée. Une encoche encore présente dans la face rocheuse, dominant le bâtiment à l'ouest, devait recevoir le prolongement de la sablière haute de la paroi septentrionale de cette construction. Une hauteur de 2,10 m est ainsi assurée.

Le sol intérieur de ce bâtiment est constitué, en partie, par la roche en place; au sud cependant, des remblais de terre viennent compenser les irrégularités du schiste et assurent une surface plane.

A. Van De Walle a découvert, à Anvers, à la Mattestraat (*loco Besaenhuis*) des maisons citadines en bois,

superposés en trois strates<sup>2</sup>. La couche médiane contenait un bâtiment dont le plan présente beaucoup d'analogies formelles avec les restes de la maison découverte à Sugny. C'est un logis de 6,50 m de largeur en façade pour une longueur de 12,20 m. A l'avant, une grande salle de 9,30 m de longueur, avec foyer, s'ouvrait sur la rue. L'arrière comportait deux chambres encadrant un couloir central menant à une porte de derrière. Mais si le plan des maisons est comparable, leur organisation structurale diffère cependant. Cette maison est datée sur la base de céramiques analogues découvertes dans le *portus* d'Ename sur l'Escaut, dans les niveaux antérieurs à l'implantation abbatiale, soit entre 974 et 1063.

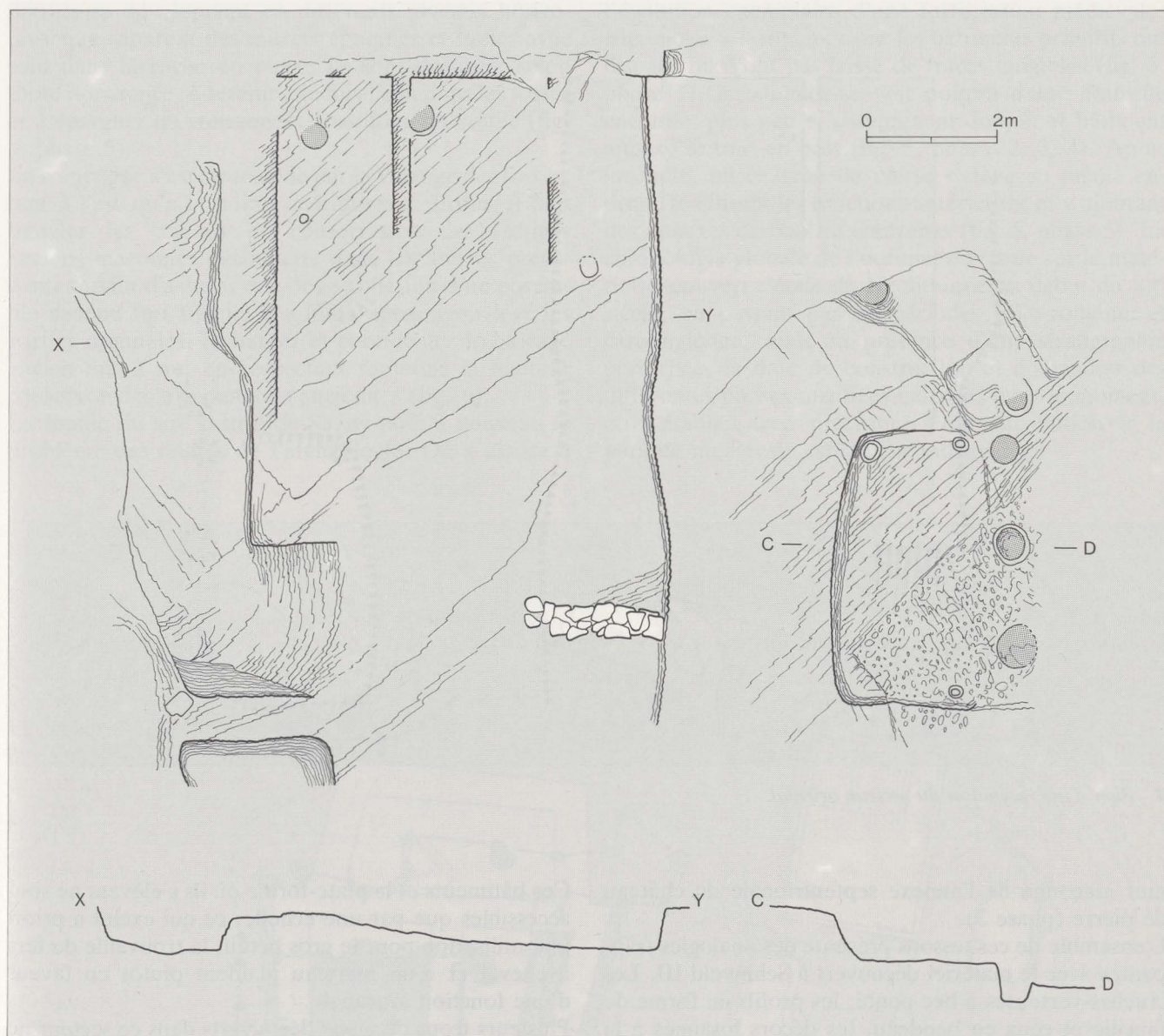
A défaut de matériel archéologique bien datable sur le sol d'habitat et dans les remblais de nivellement, les éléments de chronologie sont à rechercher dans la structure même de cette construction et peuvent être déduits de sa situation dans l'ensemble fortifié. Cette maison de bois est à mettre en relation avec le donjon de pierres maçonnées (fig. 5, phase 5) et la dernière occupation du site. En effet, les pierres utilisées pour construire le solin sous la paroi méridionale (fig. 1 et 2:3) ne proviennent pas du sous-sol schisteux du site, mais sont, au contraire, identiques aux matériaux gréseux utilisés pour la maçonnerie castrale. Curieusement aussi, la surface intérieure du donjon de pierre, soit 46,66 m<sup>2</sup>, correspond à l'aire interne — 45,50 m<sup>2</sup> — de cette maison de bois établie en contrebas.

Un faible espace ne dépassant pas 1,05 m de largeur, coincé entre l'amorce du fossé (fig. 1:C) et l'angle occidental de la maison permet seul l'accès à la plateforme extérieure et à une autre construction établie à moins de 3 m de celle-ci (fig. 1:B).

Une plateforme horizontale installée dans la pente rocheuse et en partie aussi dans les remblais de schiste,

2 Van De Walle 1960, 53-55.





3 Plan de fouilles du secteur oriental (extrait).

délimite une construction rectangulaire de 4,15 m sur 2,25 m. Ce modeste bâtiment, de 9,34 m<sup>2</sup>, enterré de toutes parts, sauf à l'est, présente la forme globale d'une *Grubenhaus* ou fond de cabane. La distribution des trous de pieux à l'intérieur de la fosse est régulière; les poteaux corniers y délimitent un rectangle de 3,70 m sur 1,45 m. Le quatrième poteau devait reposer directement sur la roche, vu l'absence de trou de pieu à cet endroit.

Le sol d'occupation recélait quelques tessons de céramique commune en terre cuite grise et lisse et d'autres en terre noire celluleuse aux parois irrégulières, identiques à la céramique recueillie, par ailleurs, sur l'ensemble du site. A l'extérieur de cette *Grubenhaus*, vers l'est, une couche de lessivage provenant du sol d'habitat intérieur, contenait un fragment de cruche-verseuse ou amphore de type mosan, contemporain de la première période de production du centre potier

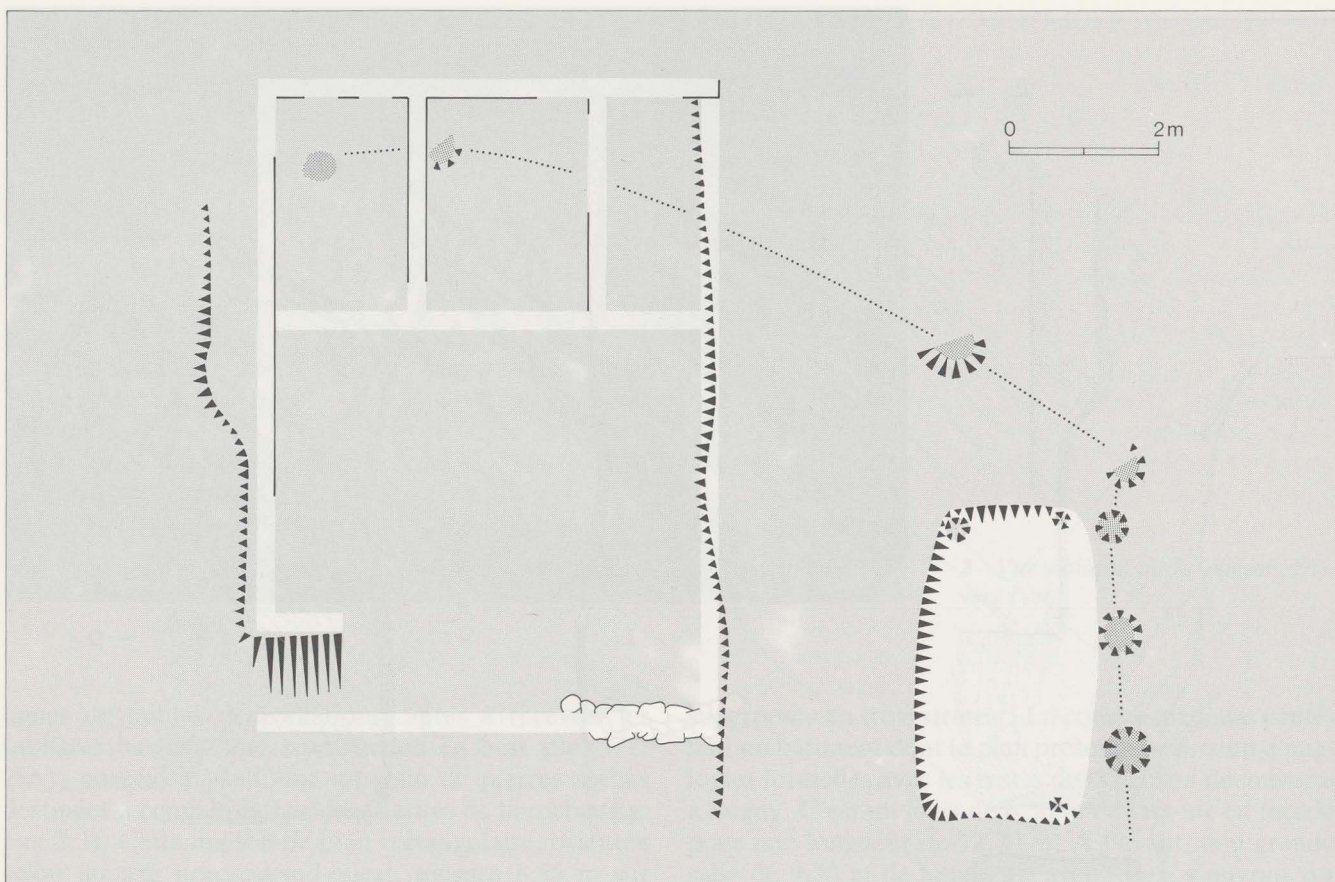
d'Andenne, datée traditionnellement entre 1075 et 1175.

Les fouilles récentes de Schleswig ont démontré le bien fondé de cette chronologie<sup>3</sup>. Les datations absolues, sur base de la dendrochronologie et des monnaies associées y situent l'apparition de la céramique de type d'Andenne avant 1100 et plus précisément encore avant 1071. Elle est présente dans des couches formées après 1035-1042, dates fournies par une monnaie fort usée attribuée soit à Hardeknud ou éventuellement à Sven Erstridsen (1045-1074) qui ont un type monétaire commun.

Cette céramique mosane primitive avait déjà été découverte à Sugny, au sommet du site dans une couche de formation tardive accumulée derrière un

3 Lüdtke 1985, 63-65, pl. 37, tableau 44.





4 Plan d'interprétation du secteur oriental.

mur maçonné de l'annexe septentrionale du château de pierre (phase 3).

L'ensemble de ces tessons présente des analogies frappantes avec le matériel découvert à Schinveld III. Les cruches-verseuses à bec ponté, les profils en forme de faucille et ceux en bandeau, les décors losangés à la roulette, les bandes plastiques ondulées, la glaçure plombifère jaune orangée et les pâtes blanches sont autant de caractères relevés tant à Sugny qu'à Schinveld dans la production de la «période A»<sup>4</sup>. La division récente de cette période en trois phases distinctes permet de situer la céramique mosane, retrouvée à Sugny, à la «période A1» soit vers 1100; les périodes A2 et A3 se terminent vers 1122<sup>5</sup>.

L'orientation parfaitement identique de la maison et de la *Grubenhäuser* n'est pas fortuite. Ces annexes ont dû connaître, du moins à un moment, une phase d'occupation contemporaine et les matériaux pierreux utilisés ainsi que la céramique découverte les relie à la dernière phase d'occupation du site, celle du donjon sommital en pierre (fig. 5, phase 5). Rien ne permet cependant jusqu'à présent de dater leur époque de construction et le caractère primitif de la *Grubenhäuser* ne suffit pas pour affirmer une antériorité chronologique quelconque.

Ces bâtiments et la plate-forme où ils s'élèvent ne sont accessibles que par une échelle, ce qui exclut a priori une utilisation pour le gros bétail; la trouvaille de fers à cheval et d'un marteau plaident plutôt en faveur d'une fonction artisanale.

Plusieurs trous de pieux découverts dans ce secteur ne sont manifestement pas à mettre en relation avec les bâtiments déjà reconnus (fig. 1 et 2:6, 7, 8). L'établissement de ces derniers a provoqué l'arasement des fosses et il ne reste plus en place que le fond des trous de pieux, voire une dépression régulière dans la roche. Ces traces prolongent la rangée de gros trous de poteaux creusés à l'endroit de la rupture de pente, à l'est (fig. 1:9-13). Ils présentent un alignement parallèle au fond de cabane découvert mais le nombre de poteaux et leur distribution ne tiennent pas compte de la structure qu'ils bordent.

La profondeur et le diamètre de ces fosses répondent d'ailleurs aussi à d'autres fonctions. Les interpréter comme restes d'une palissade antérieure à la limite du bâti semble plus vraisemblable (fig. 5, phase 2).

Un fossé étagé et taillé dans la roche, débute au sud de ces constructions qu'il évite d'ailleurs soigneusement (fig. 1:C); il a une largeur de 2,40 m pour une profondeur moyenne de 0,70 m et ceinture le bas du piton. Il se prolonge du nord au sud pour atteindre à la pointe extrême de la fortification, une profondeur de 5,50 m pour une largeur maximale de 6,10 m. Ces

4 Bruijn 1964.

5 Janssens 1983, fig. 9.3.

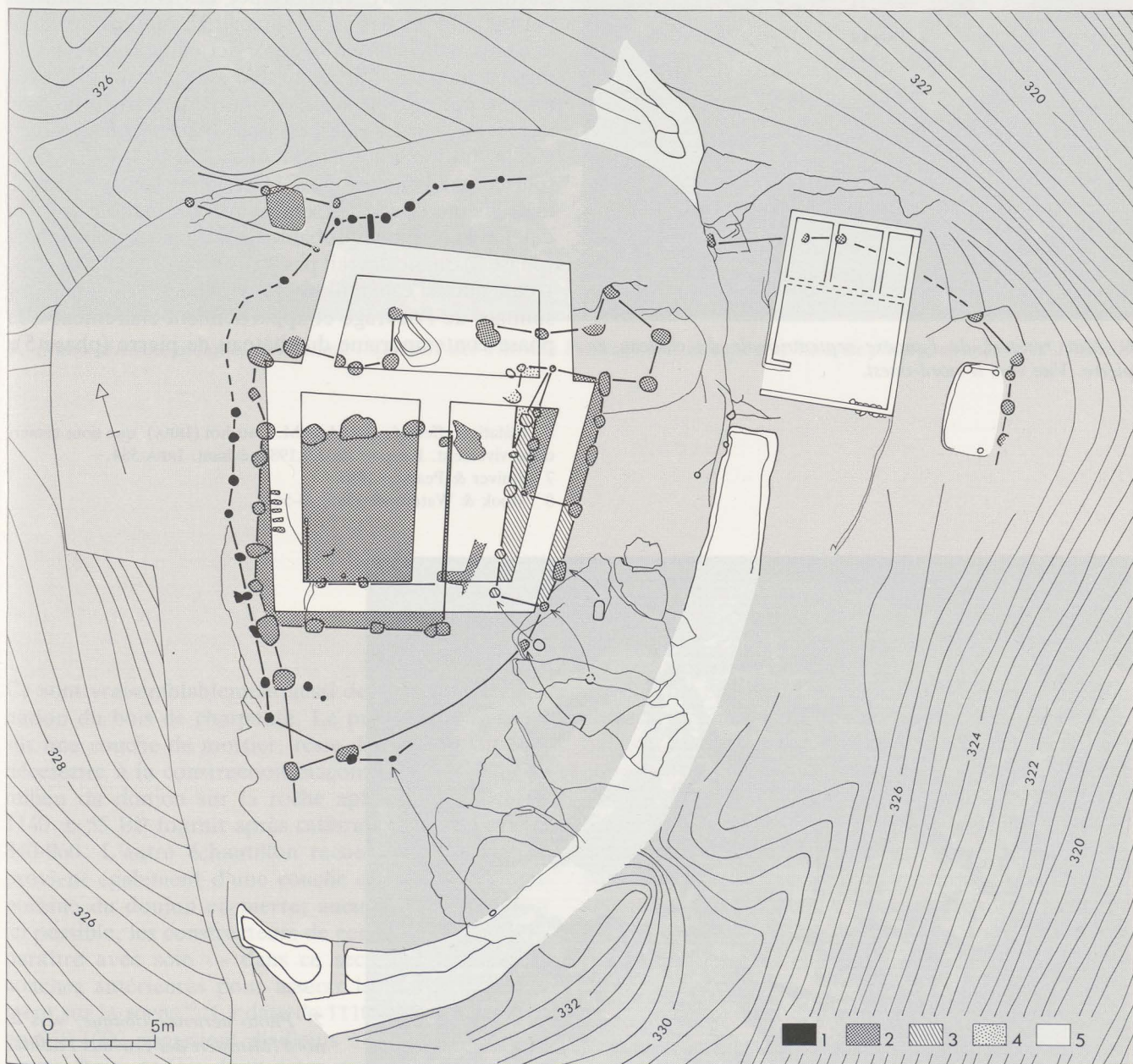


douves se développent en différents niveaux horizontaux que séparent des murets épargnés et taillés avec soin dans la roche en place; ils sont destinés, selon toute apparence, à retenir à la fois l'eau dans les fossés et à épargner un creusement aussi long qu'inutile (fig. 5, phase 5).

La campagne s'est poursuivie par la vidange des fossés, tant à l'est qu'à la pointe méridionale. Enfin, il faut signaler les travaux de conservation des vestiges anciens maçonnés découverts dans les années précédentes. Afin d'assurer une bonne cohésion d'un ensemble devenu fort fragile, il a fallu, après avoir levé les parties originales, recharger et parementer le blocage ancien mis à nu, en respectant toutefois la hauteur conservée des maçonneries anciennes (fig. 6).

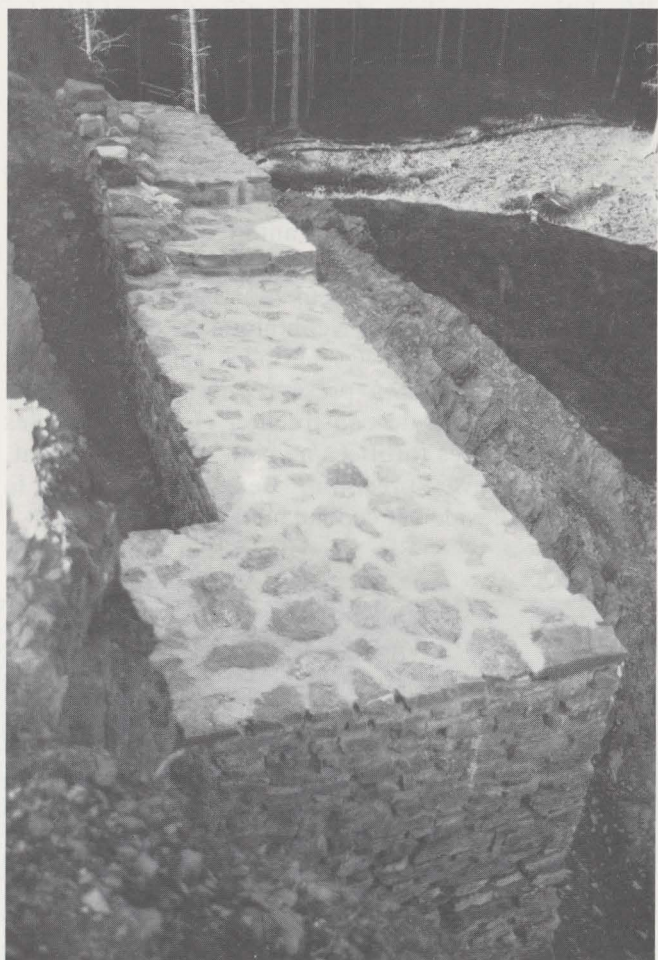
La fouille du site castral de Sugny pose à nouveau le problème des limites de l'archéologie. On y assiste à

l'évolution exemplaire d'une fortification médiévale: site enclos à l'origine, dont les bâtiments primitifs ont disparu ou n'ont pas laissé de traces tangibles (fig. 5, phase 1), le sommet se voit pourvu d'une nouvelle enceinte, plus petite, comprenant donjon et bâtiment annexe le tout en bois (fig. 5, phases 2, 3, 4). Après incendie, un château de pierre s'élève au même endroit, fossilisant les fonctions antérieures et y ajoutant des annexes de bois en contrebas (fig. 5, phase 5). La chronologie globale de l'occupation basée sur le matériel découvert s'étale du Néolithique au début du XII<sup>e</sup> siècle, en passant par les périodes gallo-romaine et carolingienne; mais en présence d'une stratigraphie perturbée, la date de construction et d'abandon des différentes phases fortifiées ne peut, pour le moment, être établie avec précision. Leur attribution à la période médiévale est cependant assurée.



5 Plan général d'interprétation.





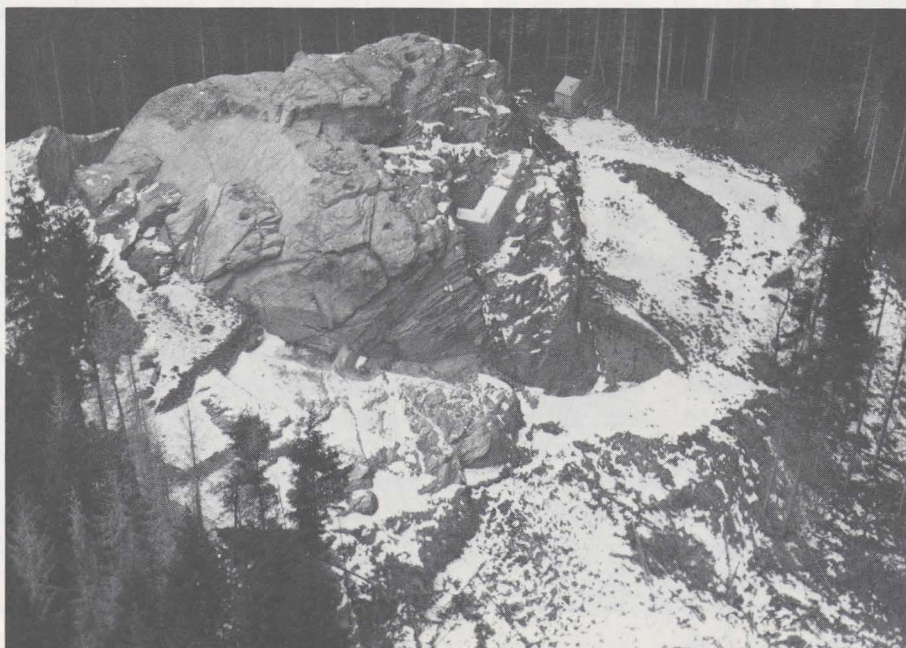
6 Mur restauré de l'annexe septentrionale du château en pierre. Vue vers le nord-ouest.

Un échantillon de charbon de bois recueilli au sommet du remplissage d'un trou de pieu de la palissade (phase 2) et lui-même sous-jacent à un mur en pierre de l'annexe septentrionale du donjon maçonné (phase 5) fournit un *terminus post quem* intéressant pour ces deux périodes de construction. La matière organique analysée date de  $1400 \pm 55$  B.P.<sup>6</sup>; elle fournit, selon Stuiver et Pearson, une chronologie calibrée, comprise entre 600-670<sup>7</sup>. Ce charbon de bois est selon toute apparence le résidu de plusieurs éléments de charpente et de construction débités dans des spécimens d'arbres d'âges fort différents. En effet, l'utilisation de bois de charpenterie ou d'éléments constructifs de moindre résistance, ou encore de menuiserie postule l'emploi d'arbres de calibres fort différents. L'échantillonnage forme donc déjà par lui-même et dans ce cas précis une moyenne chronologique plus ancienne que la date d'abattage des matériaux ligneux calcinés. A Sugny, l'importance des poteaux utilisés, parfois 0,85 m à 1 m de diamètre, indique l'emploi d'arbres de vieille croissance. Ici comme ailleurs, la plus grande résistance au feu des noyaux d'arbres anciens par rapport aux éléments de constructions plus légers, surtout les lattages, issus d'arbres plus jeunes, vieillit toujours l'échantillonnage analysé<sup>8</sup>. La date fournie par l'analyse du C14 est donc tout à fait normale même si elle ne semble pas compatible avec la date archéologique probable de la construction en bois (phase 2) qui ne devrait pas être antérieure au X<sup>e</sup> siècle. Deux autres échantillons proviennent également du sommet de l'ouvrage et appartiennent clairement à la phase contemporaine du château de pierre (phase 5).

6 Datation effectuée par Mme M. Dauchot (IRPA), que nous remercions vivement. Rapport du 4.7.1984, échant. IRPA 584.

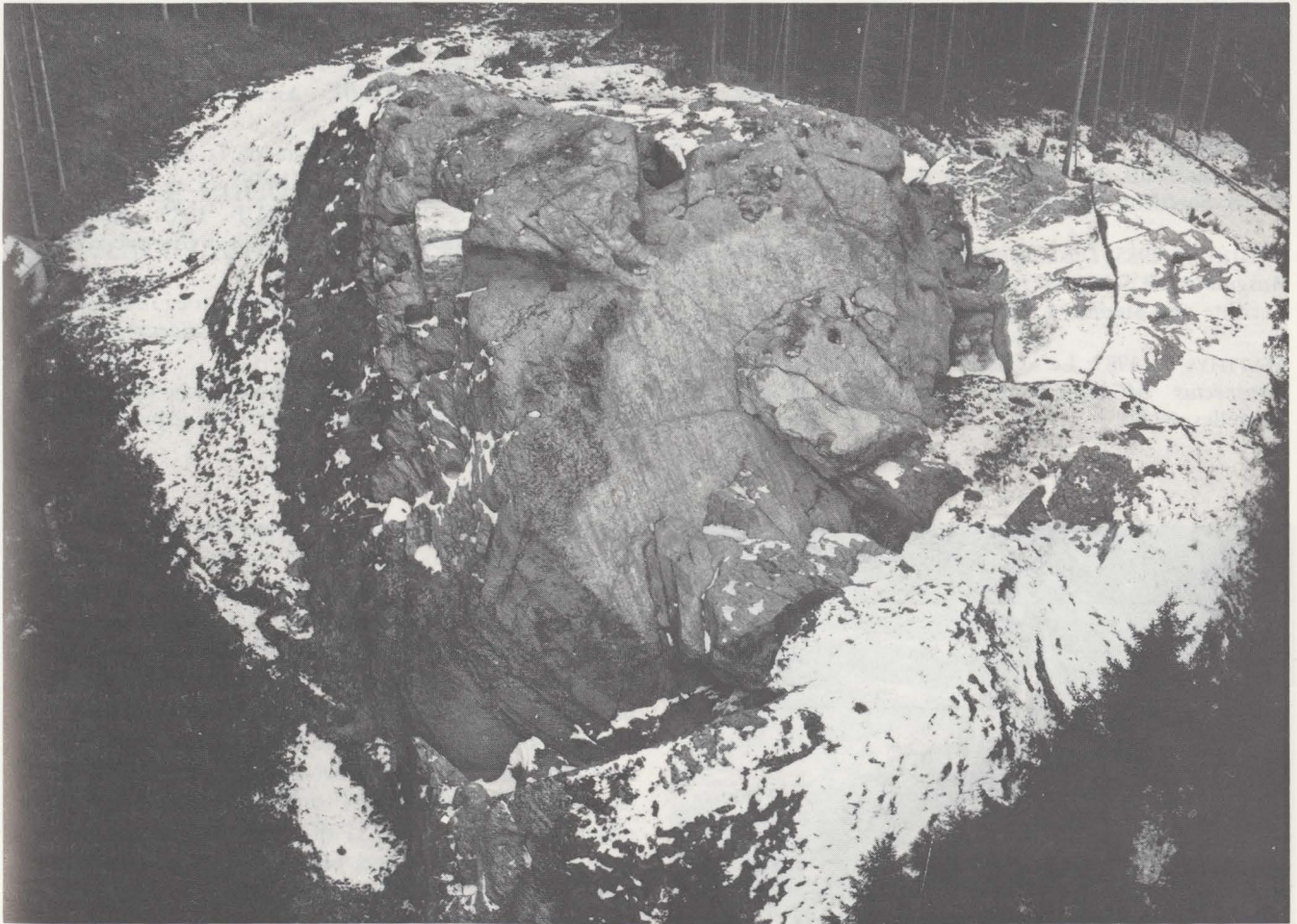
7 Stuiver & Pearson 1986.

8 Mook & Waterbolk 1985, 44-56.



7 Photo aérienne oblique, vers le nord (Ministère des Travaux Publics, serv. de topographie et de photogrammétrie, n° 170250).





8 Photo aérienne oblique, vers l'ouest (Ministère des Travaux Publics, serv. de topographie et de photogrammétrie, n° 170248).

Ce sont vraisemblablement aussi des vestiges de calcination du bois de charpente. Le premier fut recueilli sur une couche de mortier, reste de gachâge du liant nécessaire à la construction maçonnée et répandu au milieu du donjon sur la roche aplanie<sup>9</sup>. La date de  $1140 \pm 55$  BP fournit après calibration, les limites de 840-960. L'autre échantillon recueilli, en contrebas, provient également d'une couche d'incendie contemporaine du donjon en pierre; aucune confusion n'est ici possible, les constructeurs de celui-ci ayant fait disparaître avec soin — dans ce secteur — toutes les couches antérieures pour asseoir leurs murs directement sur la roche<sup>10</sup>. La date de  $1110 \pm 55$  BP calibrée en 850-1000 appartient d'ailleurs à un même horizon chronologique. Ces deux dates moyennes d'abattage fournissent un *terminus post quem* pour la construction

du donjon en pierre. Ici aussi, l'évidente distorsion entre la datation du C14 et l'âge archéologique probable — antérieur au XII<sup>e</sup> siècle — peut s'expliquer comme précédemment.

Toutes ces difficultés de datation ne peuvent être systématiquement résolues par le recours à la typologie générale du phénomène castral. C'est là un maigre palliatif auquel on ne peut se résoudre sous peine de stagnation scientifique. Un aveu d'ignorance lui est parfois préférable. Une fouille pose souvent plus de problèmes qu'elle n'en résout.

9 Datation effectuée par M. Van Strijdonck (KIKP), que nous remercions vivement. Rapport du 13.12.1985, échant. IRPA 684.

10 ID., échant. IRPA 683.



BIBLIOGRAPHIE

- BRUIJN A. 1964: Nieuwe vondsten van middeleeuws aardewerk in Zuid-Limburg, *Berichten R.O.B.* 14, 133-149.
- JANSSENS H.L. 1983: Later medieval Pottery Production in the Netherlands. In: P. Davey & R. Hodges, *Ceramics and Trade*, Sheffield, 121-185.
- LÜDTKE H. 1985: *Die mittelalterliche Keramik von Schleswig, Ausgrabungen Schild 1971-1975*, Ausgrabungen in Schleswig, Berichte und Studien 4, Neumünster.
- MATTHYS A. 1983: Le «Chesté de la Rotche» à Sugny. In: *Conspectus MCMLXXXII*, Archaeologia Belgica 253, Bruxelles, 87-90.
- MATTHYS A. 1984: Le «Chesté de la Rotche» à Sugny. In: *Conspectus MCMLXXXIII*, Archaeologia Belgica 258, Bruxelles, 100-101.
- MATTHYS A. 1985: Le «Tchesté de la Rotche» à Sugny, *Archaeologia Belgica* n.s. I, 2, 81-88.
- MOOK W.G. & WATERBOLK H.T. 1985: *Radiocarbon Dating*, Handbooks for Archaeologists 3 (European Science Foundation), Strasbourg.
- STUIVER M. & PEARSON G.W. 1986: Proc. 12th Int. Conf. on Radiocarbon Dating, Trondheim, *Radiocarbon* 28 [sous presse].
- VAN DE WALLE A. 1960: De archeologische opgravingen in het oud stadscentrum te Antwerpen, *Antwerpen* 6, 48-61.